

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES			
Althen-des-Paluds - Monteux - Pernes-les-Fontaines			
Nombre de délégués en exercice	31	Absents représentés :	4
Présents	25	Absents non représentés :	2
VOTANTS			29

L'an deux mil quatorze, le 18 Novembre à 18 h 30

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 18 Novembre 2014, après convocation légale reçue le 12 Novembre 2014, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

M. Henri BERNAL, M. Pascal BONNIN, Mme Jacqueline BOUYAC, M. Alain BRES, , Mme Karine CANDALE, M. Didier CARLE, M. Thomas CONSTANTIN, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, M. Pierre GABERT, Mme Annie GARNERO, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFAURE, M. Bernard LE MEUR, M. Yannick LIBOUREL, Mme Nadia MARTINEZ, Mme Annie MILLET, Mme Laurence MONTERDE, M Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, M. François PANTAGENE, , M. Claude PARENTI, M. Christian SOLLIER, Mme Sylviane VERGIER.

Etaient Absents représentés :

Mme Sabine CHAUVET, (Pouvoir donné à M. Pierre GABERT), Mme Arlette GARFAGNINI, (Pouvoir donné à Mme Sylviane VERGIER), M. Michel TERRISSE, (Pouvoir donné à M. Bernard LEMEUR), Mme Isabelle VINSTOCK, (Pouvoir donné à Mme Maryline EYDOUX).

Etaient Absents non représentés :

M. Rémy ARNAUD, M. Lucien STANZIONE.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : Mme Karine CANDALE ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Donné acte des décisions communautaires

Monsieur Christian GROS, Président, informe l'assemblée des dernières décisions qu'il a été amené à prendre, à savoir :

N°47 du 11/09/2014 : Signature d'un emprunt auprès de la Caisse de Dépôts et Consignations pour financement de l'opération de mise en service de la liaison ferroviaire Avignon/Carpentras et aménagement de la gare de Monteux d'un montant global de **2.446.000 €** (deux millions quatre cent quarante six mille euros). La durée totale du prêt sera de **40 ans**. Le remboursement du prêt sera annuel, le taux est **Livret A + 1%**. La commission d'instruction est de **1.460 €**. Les autres conditions sont précisées dans le contrat.

N°48 du 18/09/2014 : Attribution d'une subvention d'un montant de **1 463,00 euros** au titre du dispositif départemental en faveur de l'habitat (PIG/PST) à **Monsieur et Madame PONS** pour des travaux de réhabilitation de leur logement situé 60 impasse des Bories à MONTEUX.

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

N°49 du 18/09/2014 : Attribution d'une subvention d'un montant de **452,10 euros** au titre du dispositif départemental en faveur de l'habitat (PIG/PST) à **Monsieur et Madame VIDAL LLORENS** pour des travaux de réhabilitation de leur logement situé 60 Chemin de la Grave à ALTHEN DES PALUDS

N°50 du 19/09/2014 : Signature d'un second avenant au bail de courte durée pour la location d'un bâtiment industriel sur le site du Pérussier à Monteux avec **l'EURL « O2PROD »**, dont le siège est situé à MONTEUX (84170), Rue Jules Fabre, 7 Lotissement les Pruniers, représentée par son gérant Monsieur David JOB (création de sites internet, créations graphiques de supports visuels).

Ce contrat portera désormais sur la location **deux bâtiments** d'une surface utile respective de **188 m² et de 68 m²** (deux box de 13 m² et deux box de 21 m²), soit une surface totale louée de **256 m²**.

Le loyer mensuel est fixé à **768.00 € HT (3.00 € HT par m²)**, soit **921.60 € TTC**. Le présent avenant prendra effet au **1er octobre 2014**.

N°51 du 19/09/2014 : Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment industriel sur le site du Pérussier à Monteux d'une surface utile d'environ **39 m²** à **Monsieur Johnny LETULLIER**, exploitant individuel, domicilié à MAZAN (84380), 555 Route de Malemort (électricité et peinture). Le présent contrat de location est un bail de courte durée de **36 mois**, prenant effet à compter du 1^{er} octobre 2014 et s'achevant au plus tard le 30 septembre 2017. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à **58.50 € HT (1.50 € HT le m²)**, soit **70.20 € TTC**.

N°52 du 19/09/2014 : Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment industriel sur le site du Pérussier à Monteux d'une surface utile d'environ **10 m²** à la **Société par Actions Simplifiée « ABSOLU'T BATIMENT »**, dont le siège est situé à MONTEUX (84170), 4 Avenue de la Libération (travaux de maçonnerie générale, béton armé, ouvrages d'infrastructures, plaquiste, construction de bâtiments en charpente métallique). Le présent contrat de location est un bail de courte durée de **36 mois**, prenant effet à compter du 1^{er} octobre 2014 et s'achevant au plus tard le 30 septembre 2017. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à **30.00 € HT (3.00 € HT le m²)**, soit **36.00 € TTC**.

N°53 du 07/10/2014 : Signature d'un contrat de droit d'accès multi-utilisateurs INSITO avec **FINANCE ACTIVE** – 46 Rue Notre Dame des Victoires – 75 002 PARIS via un accès sécurisé pour le suivi de dette, connexion aux marchés financiers, mise à jour automatique des échéanciers, génération des états annexes règlementaires, système d'alertes et de veille, observatoire finance active de la dette, invitations clubs et rencontres, accompagnement permanent d'un consultant dédié. Le présent contrat est conclu sur la base d'un montant de droit d'accès à **4 790.00 € HT soit 5 748.00 € TTC par an** et de frais de mise en service de **1 070.00 € HT soit 1 284.00 € TTC**. Le droit d'accès est souscrit pour une durée de **3 ans** à compter de l'émission des codes d'accès par Finance Active.

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

N°54 du 07/10/2014 : Signature d'un contrat de droit d'accès multi-utilisateurs INVISEO avec **FINANCE ACTIVE** – 46 Rue Notre Dame des Victoires – 75 002 PARIS via un accès sécurisé pour un module de simulation des perspectives financières, un module de gestion des scénarios, un module de gestion des stratégies, un module d'édition de rapports, informations financières, invitations Club et Rencontres, Accompagnement permanent d'un consultant dédié. Le présent contrat est conclu sur la base d'un montant de **droit d'accès de 4 140.00 € HT soit 4 968.00 € TTC par an et de frais de mise en service de 2 250.00 € HT soit 2 700.00 € TTC**. Le droit d'accès est souscrit pour une durée de **3 ans** à compter de l'émission des codes d'accès par Finance Active.

N°55 du 09/10/2014 : Attribution d'une subvention d'un montant de **2 000,00 €** au titre du dispositif départemental en faveur de l'habitat (PIG/PST) à **Monsieur et Madame RIEUNIER PEYLHARD**, propriétaires occupants, pour des travaux de réhabilitation de leur logement situé 420 chemin de Peyrottes, à PERNES-LES-FONTAINES (84210).

N°56 du 09/10/2014 : Attribution d'une subvention d'un montant de **1 313,70 €** au titre du dispositif départemental en faveur de l'habitat (PIG/PST) à **Madame FORTI Thérèse**, propriétaire occupante, pour des travaux de réhabilitation de son logement situé 91 Rue Emile Zola, à PERNES-LES-FONTAINES (84210).

N°57 du 09/10/2014 : Attribution d'une subvention d'un montant de **901,00 €** au titre du dispositif départemental en faveur de l'habitat (PIG/PST) à **Madame BOURDET Monique**, propriétaire occupante, pour des travaux de réhabilitation de son logement situé 99 Chemin Saint Philippe, à PERNES-LES-FONTAINES (84210).

N°58 du 09/10/2014 : Attribution d'une subvention d'un montant de **1 813,00 €** au titre du dispositif départemental en faveur de l'habitat (PIG/PST) à **Monsieur et Madame POUMIROL**, propriétaires occupants, pour des travaux de réhabilitation de leur logement situé 14 Clos de la Gavoite, à PERNES-LES-FONTAINES (84210)

N°59 du 09/10/2014 : Attribution d'une subvention d'un montant de **2 000,00 €** au titre du dispositif départemental en faveur de l'habitat (PIG/PST) à **Madame GRANJON Anne**, propriétaire occupante, pour des travaux de réhabilitation de son logement situé 872 Chemin des Paluds – les Valayans, à PERNES-LES-FONTAINES (84210)

N°60 du 16/10/2014 : Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment industriel sur le site du Pérussier à Monteux d'une surface utile d'environ **21 m²** à **Monsieur Julien BARKER**, auto-entrepreneur, domicilié à SAINT-DIDIER (84210), 488 Chemin Neuf (reproduction d'enregistrements audio). Le présent contrat de location est un bail de courte durée de **36 mois**, prenant effet à compter du 1^{er} octobre 2014 et s'achevant au plus tard le 30 septembre 2017. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à **63.00 € HT** (3.00 € HT le m²), **soit 75.60 € TTC**.

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

N°61 du 16/10/2014 : Signature d'un marché pour la fourniture d'engrais pour la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat avec la **Société SOUFFLET VIGNE** - « Le Pont Rouge » CS 20125 Limas - 09654 Villefranche sur Saône pour un montant mini annuel de 5 000,00 € HT et un montant maxi annuel de 20 000,00 € HT. La durée du marché est conclue pour une (1) année à compter de l'ordre de service. Le marché sera renouvelable TROIS (3) fois par reconduction expresse (le marché aura une durée maximale de QUATRE (4) ans).

N°62 du 16/10/2014 : Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment industriel sur le site du Pérussier à Monteux d'une surface utile d'environ 40 m² à l'entreprise « **Comtat Diffusion Services** » dont le siège est situé à MONTEUX (84170), Les Muriers 89, 14 Rue Aimé Dupré (Vente papeterie, mobilier de bureau, hygiène et produits d'emballage). Le présent contrat de location est un bail de courte durée de 36 mois, prenant effet à compter du 1^{er} Novembre 2014 et s'achevant au plus tard le 31 octobre 2017. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à 360.31 € HT, soit 432.37 € TTC.

N°63 du 17/10/2014 : Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment industriel sur le site du Pérussier à Monteux d'une surface utile d'environ 28 m² à **Monsieur Jean-Luc CHEVAZIC**, auto-entrepreneur, domicilié à MONTEUX (84170), 8 Rue de Saint Gens (autres commerces de détail spécialisés divers : commerce de végétaux). Le présent contrat de location est un bail de courte durée de 36 mois, prenant effet à compter du 1^{er} Novembre 2014 et s'achevant au plus tard le 31 octobre 2017. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à 41.27 € HT, soit 49.52 € TTC.

N°64 du 20/10/2014 : Signature d'une convention de mise à disposition gratuite avec **Monsieur Hervé POYNARD**, domicilié 1 137 Chemin de la Buire, à Monteux (84170), qui procédera à la fauche des parcelles aménagées. Monsieur POYNARD est aussi autorisé à procéder à la préparation des terrains mis à disposition pour en assurer l'exploitation agricole (régalage, labourage, ensemencement) La somme de 300,00 H.T. par hectare pour la remise en état du terrain, dans la limite de 1.500,00 € H.T sera versée à Monsieur POYNARD.

N°65 du 22/10/2014 : Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment industriel sur le site du Pérussier à Monteux d'une surface utile d'environ 74 m² à **Monsieur Guillaume BOIVIN**, domicilié à CARPENTRAS (84200), 183 Rue Joseph Vernet (sérigraphie et de graphisme). Le présent contrat de location est un bail de courte durée de 36 mois, prenant effet à compter du 1^{er} Novembre 2014 et s'achevant au plus tard le 31 octobre 2017. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à 222.00 € HT (3.00 € HT le m²), soit 266.40 € TTC.

Le Conseil Communautaire, Monsieur Christian GROS, Président, entendu, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, PREND ACTE des décisions que le Président a été amené à prendre.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Le Président,

Acte Exécutoire
Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982
Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982
Envoyé le : 24.11.14
Affiché le :



Christian GROS

**Président de la Communauté de communes
Les Sorgues du Comtat**

